



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE Commission Formation

Réunion du :	01 février 2022
à :	19h15 en visioconférence
Présidence :	Michel BONNICHON
Présents :	Michel-Noël BODJI – Éric DANSAULT – Fernando DA SILVA – Jean-Luc DESSAY – Thomas GRAND D'ESNON – Stéphane JUNGES – Marcel LAINE – Nicolas SCHROEYERS – Bernard THOMAS
Excusé :	Néant
Assistent à la séance :	Grégory CHENEAU (CTRA) – Fabrice LE MEUR (CTA)



Le président ouvre la séance en remerciant les membres présents.

La commission formation de la CRA adresse ses félicitations pour :

- La naissance d'Ana-Valentina au foyer d'Alexis RICHARD,
- La naissance de Méline au foyer de Yoann TETART,
- La naissance de Charlotte au foyer de Matthieu MABILLEAU,
- La réussite à l'épreuve d'admissibilité de Maxime MESSIER en tant qu'« Arbitre Assistant Fédéral 3 ».

La commission formation de la CRA signale :

- Arrêt définitif de Matthieu MABILLEAU le 02 01 2022. Remerciement pour le service rendu à l'arbitrage.
- Mise en disponibilité à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'à la fin de saison de deux JAL Gabriel COMPAIN et Romain FOLLIOU pour raisons professionnelles.

A) Point de situation sur les effectifs de la saison 2021 – 2022 au 1^{er} février 2022 :

1) Elite Régionale :

Effectif de 13 arbitres dont Lucas BAUDON qui fait partie de la passerelle FFF.

2) Régional 1 :

Effectif de 12 arbitres.

Karim RAMZI a demandé à être intégré aux arbitres de la catégorie « Régional 2 » et a réussi le test physique.

Théo MARCEL est en disponibilité. Il sera, lors de sa réintégration, réintégré en tant que « Régional 2 ».

3) Régional 2 :

Effectif de 14 arbitres dont une candidate Féminine Fédérale 2 (Morgane CHIGNARD) non classée et Steven BARREAU mis en dispo afin d'obtenir son « Pass Vaccinal ».

NB : Emmanuel FAUDUET n'a pas renvoyé son dossier de renouvellement et Paul AUBERT a rejoint la Ligue Nouvelle Aquitaine au 1^{er} janvier 2022.

4) Régional 3 :

Effectif de 38 arbitres dont un candidat JAFFF (Antoine MASSIAS), Franck SIMOES mis en dispo afin d'obtenir son « Pass Vaccinal » ; Dimitri GILBERT arrêté médicalement pour intervention en mars 2022 (sa saison est neutralisée) et Zied BEN REJEB qui devait passer le test physique avant le 31 décembre 2021 mais qui n'a pas pu suite à certificat médical. Une décision sera prise en CRA.

Situation Anthony DAUBIGNARD : arrêté en juin 2019 pour des raisons professionnelles. Il demande à revenir à l'arbitrage. La saison 2019 – 2020 est déclarée « blanche ». Il veut reprendre car ses jours de repos ont changé. Le règlement intérieur peut-être interprété car il y a la saison 2019 – 2020 comme blanche. Il est proposé de l'accepter avec les conditions suivantes :

- Dossier médical accepté par le docteur,
- Test physique à réaliser le jeudi 24 février avec les arbitres de la catégorie « Elite Régionale »,
- Réalisé le test théorique de rattrapage qui se déroulera le samedi après-midi 19 mars 2022,
- Être observé lors de sa première rencontre pour voir ses capacités suite à cet arrêt.
- Ne sera pas classé sur la saison 2021 – 2022.

5) Arbitre Assistant Régional 1 :

Effectif de 12 arbitres dont un candidat « Arbitre Assistant Fédéral 3 » (Maxime MESSIER)

NB : Tayfun KESKIN n'a pas renvoyé son dossier de renouvellement.

6) Arbitre Assistant Régional 2 :

Effectif de 08 arbitres.

NB : Yoann ROUSSELLE arrêt jusqu'à la fin de saison puis mutation professionnelle.

7) Arbitre de Ligue Futsal :

Effectif de 05 arbitres.

8) Arbitre ligue féminine :

Effectif de 02 arbitres.

9) Arbitre JAL :

Effectif de 18 arbitres dont 2 issus des sections sportives scolaires filière arbitrage (Lukas CHEVALLIER et Océane ORDONEZ GOMEZ); deux candidats JAFFF (Bastien BELLANGER et Zachary MORALI).

Non désignables : Thomas PERRAULT en disponibilité pour la saison 2021 – 2022, Gabriel COMPAIN et Romain FOLLIOU en disponibilité depuis la trêve hivernale. Mohamed SEBTI a rejoint la Ligue Auvergne Rhône Alpes à compter du 1^{er} janvier 2022.

10) Arbitre candidat JAL :

Effectif de 12 arbitres.

La nomination de ces « JAL », si les conditions le permettent, sera officialisée au 15 février 2022. Après nomination, ils seront conseillés sur une rencontre minimum.

B) Point de situation sur la formation initiale :

a. FIA Janvier 2022 :

Les inscriptions et les candidats reçus pour la FIA du 15 janvier, 22 janvier et 29 janvier 2022 sont les suivantes :

- 1) **CDA 18** : Effectif : 08 inscrits ; 02 candidats admis sur les 03 présents le jour de l'examen.
- 2) **CDA 28** : Effectif : 04 inscrits ; 02 candidats admis sur les 02 présents le jour de l'examen.
- 3) **CDA 36** : Effectif : 11 inscrits ; 05 candidats admis sur les 06 présents le jour de l'examen.
- 4) **CDA 37** : Effectif : 11 inscrits ; 07 candidats admis sur les 07 présents le jour de l'examen.

- 5) **CDA 41** : Effectif : 08 inscrits ; 04 candidats admis sur les 04 présents le jour de l'examen.
- 6) **CDA 45** : Effectif : 12 inscrits ; 06 candidats admis sur les 06 présents le jour de l'examen.

Bilan récapitulatif de cette session :

- 54 inscrits ;
- 26 candidats reçus sur 28 présents le jour de l'examen.
- Soit 52% de présents par rapport aux inscrits,
- Soit 93% de réussite par rapport aux présents.

b. FIA du 07 au 09 février 2022 :

Une session de FIA en internat est prévue en février 2022. Initialement deux sessions étaient prévues mais la deuxième prévue pour les adultes a été annulée par manque de candidats.

- **Session du 07 au 09 février 2022** : 11 candidats inscrits plus trois qui viendront faire une partie (mardi ou mercredi) en raison des absences justifiées (COVID) sur la session de janvier 2022.

Cette formation se déroulera à Romorantin – Lanthernay et sera assurée par Isabelle AUBREE et Fabrice LE MEUR.

C) Point de situation sur les ambassadeurs en arbitrage :

Les dix ambassadeurs en arbitrage validés par les CD de district ont tous suivi une formation à la ligue. Deux ambassadeurs par district sauf un pour le Loiret et l'Eure et Loir.

En cas de besoin, Fabrice LE MEUR viendra renforcer le département 28 et Anthony JUNGES le département 45. Un bilan sera réalisé en fin de saison et en fonction, d'autres candidats pourront venir renforcer le maillage territorial. Ces ambassadeurs devraient être habilités afin de pouvoir animer et encadrer les FIA. De plus, ils sont membres de la CDPA.

La ligue s'est engagée d'accompagner chaque ambassadeur sur sa première visite de club. La priorité des visites reste les clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage.

Fabrice LE MEUR est chargé du suivi.

D) Bilan des tests physiques :

- a) **Test de rattrapage** : Karim RAMZI a réussi son test physique arbitre « Régional 2 » le 16 décembre 2022 à Ingré. Zied BEN REJEB était excusé pour des raisons médicales.
- b) **Test valorisé de mi-saison pour les arbitres de la catégorie « Elite Régionale »** : celui-ci se déroulera le jeudi 24 février 2022 sur les installations du club de CONTRES. Le rendez-vous est fixé à 19H30. Jean-Luc DESSAY viendra compléter l'encadrement assuré par Grégory CHENEAU et Michel BONNICHON.
- c) Anthony DAUBIGNARD et Dorian GOUJON feront le test de leur catégorie avec les arbitres de la catégorie « Elite Régionale ».

E) Compte rendu stage des arbitres « Elite Régionale, Assistants Régional 1 et 2 » :

1) **Date** : 12 et 13 novembre 2022.

2) **Lieu** : CTR de Châteauroux.

3) **Encadrement** : Michel BONNICHON, Grégory CHENEAU, Fernando DA SILVA, Éric DANSAULT, Thomas GRAND D'ESNON et Fabrice LE MEUR.

4) **Effectif** : 24*.

5) **Programme** :

- Le test théorique a débuté le vendredi soir après le dîner (test vidéo et rapport disciplinaire vidéo).
- Le questionnaire sur les lois du jeu s'est déroulé le samedi matin suivi par des activités terrain. Le test ARIET a été réalisé par les assistants afin de le mettre en place lors de la saison 2022 – 2023.
- Analyse de situations vidéo avec travail spécifique suivant la catégorie (central ou assistant).

- Management d'une rencontre pour l'ensemble des participants animé par Thomas GRAND D'ESNON.
- *La durée de ce stage a été raccourci (matin du 14 novembre 2022) en raison des désignations très appréciées par les arbitres (treize désignations) pour le septième tour de la Coupe de France.
- Stage apprécié par l'ensemble des participants.
- Remerciements à l'ensemble des participants pour leur implication et leur comportement exemplaire.

F) Compte rendu du rattrapage du test théorique :

a) « Elite Régionale » et « Assistants » :

- 1) **Date** : samedi 08 janvier 2022 (matinée).
- 2) **Lieu** : ORLEANS.
- 3) **Encadrement** : Michel BONNICHON, Grégory CHENEAU.
- 4) **Arbitres concernés** : ceux excusés du stage du 12 au 13 novembre 2022 pour désignations du septième tour de la coupe de France. Sept présents, deux excusés et un absent.

b) « Régional 1 » et « Régional 2 » :

En raison de l'annulation du stage du 03 et 04 décembre 2021 (raisons sanitaires), les arbitres ont réalisé le test théorique afin de pouvoir être classé en fin de saison.

- 1) **Date** : samedi 29 janvier 2022 (matinée)
- 2) **Lieu** : ORLEANS.
- 3) **Encadrement** : Michel BONNICHON, Grégory CHENEAU.
- 4) **Arbitres concernés** : Régional 1 et Régional 2. Vingt présents et six excusés.

c) « Régional3 » :

En raison de l'annulation du stage du 03 et 04 décembre 2021 (raisons sanitaires), les arbitres ont réalisé le test théorique afin de pouvoir être classé en fin de saison.

- 1) **Date** : samedi 29 janvier 2022 (après-midi)
- 2) **Lieu** : ORLEANS.
- 3) **Encadrement** : Michel BONNICHON, Grégory CHENEAU.
- 4) **Arbitres concernés** : Régional 3. Vingt présents, neuf excusés et quatre absents.

d) Rattrapage :

Un rattrapage pour les arbitres R1, R2 et R3 excusés et absents se déroulera le samedi après-midi 19 mars.

G) Examen théorique des candidats R3, AAR2 et féminines :

La date de cet examen initialement prévue le 08 janvier 2022 a été repoussée au 19 mars suite à une réunion en visioconférence avec les présidents de CDA. Il a été proposé d'inclure à cet examen les JAL des années 2000 et 2001. Un mail a été envoyé à tous ces arbitres (dix) et un seul n'a pas répondu.

- 1) **Date de l'examen théorique et physique** : samedi 19 mars 2022.
- 2) **Lieu** : ORLEANS.
- 3) **Encadrement** : Fabrice LE MEUR et Michel BONNICHON.
- 4) **Rappel sur les dossiers des candidats** : ils doivent être retournés pour le lundi 28 février 2022 et comportés :
 - a. La photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport),
 - b. Un extrait de casier judiciaire n°3 datant de moins de trois mois,
 - c. La fiche de candidature,
 - d. Pour les candidats AAR2, l'attestation du nombre de matches en Régional 2 ou Régional 3.

5) Constitution de l'examen :

- a. Test physique (organisation Fabrice LE MEUR).
- b. Questionnaire de vingt questions sur 80 points,
- c. Rédaction d'un rapport disciplinaire vidéo sur 20 points.

6) Admission : obtention par le candidat d'une note minimale de 50 points sur 100.

7) Point de situation des inscrits : Cher : un ; Eure et Loir : quatre ; Indre : zéro ; Indre et Loire : deux ; Loir et Cher : deux et Loiret : sept.

8) Correction :

- a. La correction du rapport disciplinaire vidéo sera assurée par Grégory CHENEAU,
- b. La correction du questionnaire sera assurée par Grégory CHENEAU.

H) Stage des observateurs :

Le stage des observateurs devait se dérouler le 08 janvier 2022 mais la situation sanitaire nous a conduit à l'annuler. Une nouvelle date est proposée.

- 1) **Date :** 26 février 2022.
- 2) **Lieu :** ORLEANS (de 09H30 à 16H00).
- 3) **Encadrement :** Michel BONNICHON, Grégory CHENEAU et Fabrice LE MEUR.
- 4) **Programme :**
 - Retour sur les observations de la première partie de saison.
 - Travail en groupe.

I) Futsal :

Le stage Interligues Futsal se déroulera du 15 au 17 avril 2022. Le lieu n'est pas encore déterminé mais les candidats arbitres autorisés à participer à ce stage seront ceux qui participeront à l'examen de cette saison.

J) Préparation des candidats FFF :

La commission félicite Maxime MESSIER pour sa réussite à l'épreuve d'admissibilité en tant qu'« Arbitre Assistant Fédéral 3 » mais regrette l'échec d'Anthony JUNGES pour l'admissibilité « Fédéral 4 ».

Un mail a été envoyé à tous les arbitres remplissant les conditions de l'âge pour l'examen qui se tiendra le 27 et 28 mai 2022.

Les arbitres suivants ont répondu favorablement :

- **Central :** Lucas BAUDON, Valentin DANSAULT, Hugo-Rémi DE GRAAF, Pierre GAC, Anthony JUNGES, Simon PREAUX et Victor SOUSA.
- **Assistant :** Amine BAHY et Guillaume BIGOT.

1) Candidats retenus pour l'examen de la saison 2021 – 2022 :

- Un débat s'installe pour déterminer les candidats retenus et toute la commission formule son avis. (Stéphane JUNGES n'a pas formulé d'avis). A l'issue, il en ressort la liste suivante :
- **Central :** Lucas BAUDON sera présenté au titre de la passerelle FFF, Valentin DANSAULT et Simon PREAUX.
- **Assistant :** Amine BAHY et Guillaume BIGOT.
- **Futsal :** Sami MAKHOUL sera préparé sans être certain de pouvoir le présenter.
- **Calendrier jusqu'à l'examen :** tous les jeudis à partir du 17 février (RDV 19H15 à la ligue).
- Un probatoire sera organisé environ un mois avant la désignation de l'examen pour déterminer le candidat central et assistant.

2) Préparation pour les saisons à venir :

Les arbitres non retenus seront préparés une fois par mois par Fernando DA SILVA et Michel-Noël BODJI. Les dates exactes seront données ultérieurement mais commencement début mars.

3) Encadrement :

Michel BONNICHON, Grégory CHENEAU, Fernando DA SILVA et Fabrice LE MEUR.

4) Dates des formations :

A partir du 10 février, toutes les semaines.

K) Point de situation sur les désignations :

Il est demandé aux arbitres d'envoyer leurs indisponibilités dans les temps (15 jours) et de les envoyer **obligatoirement** (en plus de MY FFF) à Bernard THOMAS et à Bernard ROUER pour permettre au responsable des désignations de travailler en amont.

Il y a actuellement de réels problèmes en raison de la situation sanitaire qui touche tout le monde. De plus, les désignations en semaine restreignent le nombre des arbitres désignables.

L) Point de situation sur les observations :

Le point sur les observations est le suivant :

- Elite Régionale : trente-deux observations réalisées sur cinquante-deux à réaliser.

- Régional 1 : vingt-huit observations réalisées sur quarante-huit à réaliser.

NB : La situation de Lucas MORALI sera étudiée sur les deux saisons.

- Régional 2 : vingt-six observations réalisées sur quarante-deux à réaliser.

- Régional 3 :

- Groupe 1 : vingt-huit observations réalisées sur les quarante-cinq à réaliser.

- Groupe 2 : trente et une observations réalisées sur les cinquante et une à réaliser.

NB : La situation de Zied BEN REJEB sera étudiée en CRA. En revanche, la saison de Dimitri GILBERT est neutralisée (décision validée en CRA). Antoine MASSIAS sera observé à sa première disponibilité de la fédération.

- Ligues féminines : une observation réalisée sur les deux à réaliser.

- Assistant Régional 1 : seize observations réalisées sur les vingt-quatre à réaliser.

- Assistant Régional 2 :

- Spécifique : cinq observations réalisées sur les huit à réaliser.

- Avec observateurs R1 : dix-huit observations réalisées.

M) Tour de table :

Tout le monde souhaite que la prochaine réunion se déroulera en présentielle.

Fin de la réunion : 21H25.

Le Président de la Commission
Michel BONNICHON

Le Secrétaire de séance
Michel BONNICHON